PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU 30 juin 2017

AIDE INTERNATIONALE MEDICALE ARRAS

L'an 2017, le 30 juin à 18H30, à ARRAS à l'Office Culturel d'ARRAS, l'assemblée générale de l'association "Aide Internationale Médicale ARRAS" dite "A.I.M.A" s'est tenue,

Sous la présidence de Monsieur Bruno TILLIE, président de l'association.

Les membres ont été convoqués par courrier simple,

Sont présents (membre du bureau également):
Monsieur Bruno TILLIE, en qualité de président.
Monsieur Bernard SENECA, en qualité de vice-président.
Monsieur Eric NONCLERCQ, en qualité de secrétaire.

Etaient présents : les membres à l'exception d'Olivier Deletoille excusé.

DIX HUIT personnes étaient présentes en plus des membres

Monsieur Eric NONCLERCQ en qualité de secrétaire, est chargé de rédiger le procès-verbal de la réunion.

Le président rappelle l'ordre du jour suivant :

– Bilan d'activités de l'association – remerciements - communication

– Rapport sur la situation financière préparé par Olivier Delétoille ;

– Perspectives pour l'année en cours et les années suivantes

Lecture est ensuite donnée des différents rapports présentés à l'assemblée.

Plusieurs échanges de vues ont lieu, savoir :

Sur le rapport d'activité de l'association :

Madagascar

- Pour l'année 2016 :

Bruno présente via un vidéo les missions et les réalisations tant sur le plan médical que sur le plan structurel :

- Les missions : Après la mission d'avril 2016, nous avons comme prévu programmé 2 missions pour 2017. La première s'est déroulée en janvier, elle a permis grâce à 2 chirurgiens esthétiques de prendre en charge 4& patients et d'en opérer 25 dont 8 de fentes palatines.

La deuxième mission est programmée en octobre avec 2 internes en médecine, 2 chirurgiens orthopédistes, 1 gastro-entérologue, 1 Gynéco obstétricienne et une chirurgien esthétique.

- Le matériel en place n'est pas encore totalement utilisé et réparti. La maternité réhabilitée fonctionne bien et le taux de remplissage des lits a nettement augmenté, les conditions sanitaires font que les médecins et sages-femmes sont revenus sur le site pour pratiquer leur spécialité. Par ailleurs la mortalité maternelle est passée de 10 décès par an à 3 pour 676 accouchements en 2017. Le ministère, les médecins ophtalmologues d'Antananarive ont visité et utilisé le bloc opératoire et ont spécifié qu'il s'agit du plus beau bloc opératoire implanté sur Madagascar.

Nous avons cependant dû reprendre le carrelage qui faute de joints de dilatation se soulevait et résoudre quelques problèmes d'électricité.

- Les besoins

Le problème majeur reste le problème de l'eau qui empêche le fonctionnement de la laverie et ne permet pas de répondre aux conditions d'hygiène pour un établissement de ce type. Le service de chirurgie, l'ancien bloc opératoire doivent être réhabilités pour créer une laverie, une unité de stérilisation, une salle de surveillance pour les opérés récents et un lieu de consultation pour tous les praticiens.

Nous attendons l'acceptation de la demande de subvention mondiale par la fondation rotarienne. Le dossier traîne car nous n'avons pas encore de club partenaire fiable sur place. Parallèlement une demande de subvention a été demandée à l'Agence de l'eau Artois-Picardie qui prendrait en charge 50% du projet global ce qui permettrait d'alimenter en plus de l'hôpital 2500 foyers à proximité.

- L'envoi d'un container

Un quatrième container a été chargé le 18 juin 2017. C'est avec lui 240 m3 de matériel qui ont été acheminés sur place. Le matériel chirurgical est maintenant complet et de nombreux matériels permettent d'équiper les services d'hospitalisation.

Le site

Le site d'AIMA existe. Tout le monde peut le consulter. Nous intégrerons au site tous les documents relatifs à la vie de l'association.

Sur le budget

AIDE INTERNATIONALE MEDICALE ARRAS

Comptes de l'année 2016			Rappel 2015
Placements au 1 er janvier		**0,00**	0,00
Solde à la banque au 1 er janvier		**56 188,08**	32 415,97
Prêts et remboursements des adhérents		-8 200,00	-8 200,00
Dons et adhérents		82 964,97	43 505,00
Opération soirées Huîtres		8 603,27	11 121,87
Frais de la structure		-276,32	-265,45
Opérations (contenairs, matériel, frais, équipes…)		-13 055,45	-6 050,00
Factures Réa Maternité		-47 647,43	-4 300,61
Total coût Maternité	59 686,13		
Acompte Maternité			-12 038,70
Versement sur le compte AIPM D. Leclerc Rotary Arra		-13 320,00	
Vente Sicav		0,00	0,00
Solde à la banque au 31 décembre		**65 257,12**	56 188,08
Placements		**137,91**	0,00
Dettes au 31/12/2016		**26 600,00**	

Dettes et créances au 31/12/2016		
Placements		**137,91**
Solde bancaire		**65 257,12**
Prêts		
	Bruno et Brigitte Tillie	12 600,00
	Bernard Sénéca	6 000,00
	Eric Nonclercq	6 000,00
	Olivier Delétoille	2 000,00
		26 600,00

Détail des Dons et adhésions 2016

Versement de l'union des praticiens	40 408,64
Communauté urbaine d'Arras	2 500,00
Communauté urbaine des portes des vallées	2 500,00
Brigitte et Bruno Tillie	7 090,00
Espoir RF 5	5 000,00
SA BIOBANK	
Dons particuliers	25 466,33
	82 964,97

Remerciements, opérations et communication

Remerciements

- Le Président et les membres de l'association tiennent à remercier tous les donateurs, toutes les épouses des membres pour nous avoir accueillies lors des réunions de l'association, tous les membres du Rotary club d'Arras qui ont participés de prêt ou de loin aux projets, Dominique et Béatrice Leclercq pour nous mettre à disposition leurs locaux mais aussi leur matériel.

- **Opérations :**

L'opération huitres à la citée nature au mois de novembre a été encore un franc succès dans une très bonne ambiance. Nous avons dépassé les 460 participants

Communication

- A l'égard des donateurs. Il faut communiquer en se servant du site pour support
- A l'égard des autres associations ;
- L'objectif est de toujours faire connaître un peu plus le site.
- Elargir le lien avec les autres clubs services
- Se mettre en lien avec une ONG et essayer d'obtenir des subventions de fondations

Objectifs de l'association pour 2017 et les années suivantes :

- Préparation de deux ou trois missions médicales par an.

- Mettre en œuvre le forage via l'agence de l'eau et deux collectivités, et mettre sur place une subvention de contre-partie dans le cadre du rotary pour compléter le budget.

Adhésion : Il est rappelé que pour devenir membre il y a lieu de verser 30 euros pour devenir membre et 120 de don.

Politique sur les charges : Il est rappelé que les membres règles personnellement tous les frais de déplacement de restauration et de transport (en ce compris les billets d'avion).

Perspectives :

- Sur la nécessité ou non d'intégrer de nouveaux membres : oui
- Sur l'opération déjeuner d'huitres : Il faut élargir les contacts.

Plus personne ne demandant la parole, le président constate que le quorum requis est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer sur les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour :

Première résolution

- Approbation du rapport sur l'activité de l'association et ses perspectives

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

- Approbation du rapport sur la situation financière de l'association

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

- Approbation des comptes annuels

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Puis le président donne la parole aux membres présents qui posent leurs questions ou leurs suggestions.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 19H45 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par tous les membres du bureau présents.

Les membres du bureau absents signeront également le procès-verbal après avoir pris connaissance du contenu.

Sur six pages